



COMMUNE DE PLAGNOLE
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°1 DU 03 AVRIL 2023 À 19H00

Date de la convocation : 24 mars 2023 Date d'affichage : 24 mars 2023 Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10 (dont 0 procuration) Absents : 1 Quorum : 6	L'an deux-mille vingt-trois et le lundi trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Plagnole, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en mairie - salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Georges DUPUY, Maire.
<u>Présents</u> :	M. Georges DUPUY, Maire ; Mme Martine LEZAT, 1 ^{ère} Adjointe au maire ; M. Guillaume BENAZET, 2 nd Adjoint au maire ; Mmes Martine ROSSI, Lydia KERSAUDY, Corinne PAYSSERAND, Chantal CERON, et Messieurs Gilles BERGES, Cédric FAJEAU, Michel DARIO, conseillers municipaux.
<u>Procuration</u> :	/
<u>Absents</u> :	Mme Josiane GRIJALVO, conseillère municipale.
Madame Corinne PAYSSERAND a été élue secrétaire de séance.	

Ordre du jour :

1. Arrêt du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 décembre 2022
2. Vote du compte de gestion 2022 dressé par le trésorier
3. Vote du compte administratif 2022 dressé par la commune
4. Affectation du résultat de fonctionnement 2022
5. Vote des taux d'imposition pour l'année 2023
6. Attribution de subventions aux associations – année 2023
7. Vote du budget primitif 2023
8. Questions diverses

La séance est ouverte à 19h00

1. ARRET DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/12/2022

Pas d'observations particulières émises.
Approuvé à l'unanimité.

2. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 DRESSE PAR LE TRESORIER
Délibération n°2023-01

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Georges DUPUY, Maire

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Résultats budgétaires de l'exercice			
70900 - PLAGNOLE -			Exercice 2022
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	39 957,00	427 125,56	467 082,56
Titres de recette émis (b)	14 049,04	157 856,73	171 905,77
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	14 049,04	157 856,73	171 905,77
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	39 957,00	169 341,33	209 298,33
Mandats émis (f)	17 540,10	114 183,91	131 724,01
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	17 540,10	114 183,91	131 724,01
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		43 672,82	40 181,76
(h - d) Déficit	3 491,06		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					
70900 - PLAGNOLE -					Exercice 2022
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	34 989,67		-3 491,06		31 498,61
Fonctionnement	297 130,56		43 672,82		340 803,38
TOTAL I	332 120,23		40 181,76		372 301,99
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	332 120,23		40 181,76		372 301,99

3. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DRESSE PAR LA COMMUNE

Délibération n°2023-02

Monsieur le Maire donne la présidence à Madame Martine LEZAT pour présenter le compte administratif 2022 au Conseil Municipal.

		Fonctionnement	Investissement
Année 2022	Recettes	157 856,73 €	28 397,96 €
	Dépenses	114 183,91 €	33 860,95 €
	Résultat	+ 43 672,82 € <i>excédent</i>	- 3 491,06 € <i>déficit</i>
Reprise CA 2021		+ 297 130,56 €	+ 34 989,67 €
Résultat CA 2022		+ 340 803,38 €	+ 31 498,61 €
Restes à réaliser en investissement : 0 €			

Le Conseil, après délibération et à l'unanimité des présents (soit 9 voix dont 0 procuration), décide d'approuver le Compte Administratif 2022.

4. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022

Délibération n°2023-03

Le compte administratif 2022 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 340 803,38 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'affectation suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	43 672.82 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	297 130.56 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	340 803.38 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	31 498.61 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E 0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H 340 803.38 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	20 000.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	320 803.38 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

5. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2023

Délibération n°2023-04

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).

Il précise que le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

M. le Maire propose de conserver les taux antérieurement applicables :

TAXES	Taux 2022 (rappel)	Taux 2023
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	30,27 %	30,27 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	46,31 %	46,31 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)		10,45 %

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter pour 2023 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 30,27 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 46,31 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 10,45 %

6. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2023

Délibération n°2023-05

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- D'attribuer et de verser une subvention aux associations au titre de l'année 2023 :
 - ACCA de PLAGNOLE : **350,00 €**
 - FETES ET LOISIRS PLAGNOLAIS : **350,00 €**
 - MUSCLE A PLAGNOLE : **350,00 €**
 - Les étoiles brillent pour Camille et Pauline : **350,00 €**
 - Clem la vie : **350,00 €**

7. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Délibération n°2023-06

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2023 et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ladite proposition.

Oui l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2023 : 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	76 639,00 €	173 212,39 €
Recettes	76 639,00 €	462 175,38 €

Vue d'ensemble

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	173 212,39	141 372,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 320 803,38
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		173 212,39	462 175,38

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	76 639,00	45 140,39
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 31 498,61
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		76 639,00	76 639,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		249 851,39	538 814,38

Vues par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	43 760,00	0,00	41 177,00	41 177,00	41 177,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 985,00	0,00	20 985,00	20 985,00	20 985,00
014	Atténuations de produits	10 210,00	0,00	10 210,00	10 210,00	10 210,00
65	Autres charges de gestion courante	82 450,00	0,00	72 860,00	72 860,00	72 860,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		154 405,00	0,00	145 232,00	145 232,00	145 232,00
66	Charges financières	199,00	0,00	140,00	140,00	140,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	11 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		166 104,00	0,00	155 372,00	155 372,00	155 372,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 237,33	0,00	17 840,39	17 840,39	17 840,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 237,33	0,00	17 840,39	17 840,39	17 840,39
TOTAL		169 341,33	0,00	173 212,39	173 212,39	173 212,39

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	173 212,39
--	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	515,00	0,00	621,00	621,00	621,00
73	Impôts et taxes	74 500,00	0,00	89 500,00	89 500,00	89 500,00
74	Dotations et participations	44 680,00	0,00	44 301,00	44 301,00	44 301,00
75	Autres produits de gestion courante	10 300,00	0,00	6 950,00	6 950,00	6 950,00
Total des recettes de gestion courante		129 995,00	0,00	141 372,00	141 372,00	141 372,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		129 995,00	0,00	141 372,00	141 372,00	141 372,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		129 995,00	0,00	141 372,00	141 372,00	141 372,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	320 803,38
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	462 175,38
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 500,00	0,00	68 750,00	68 750,00	68 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		35 500,00	0,00	68 750,00	68 750,00	68 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 707,00	0,00	2 889,00	2 889,00	2 889,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 750,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses financières		4 457,00	0,00	7 889,00	7 889,00	7 889,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		39 957,00	0,00	76 639,00	76 639,00	76 639,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		39 957,00	0,00	76 639,00	76 639,00	76 639,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	76 639,00
---	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 500,00	0,00	68 750,00	68 750,00	68 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		35 500,00	0,00	68 750,00	68 750,00	68 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 707,00	0,00	2 889,00	2 889,00	2 889,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 750,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses financières		4 457,00	0,00	7 889,00	7 889,00	7 889,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		39 957,00	0,00	76 639,00	76 639,00	76 639,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		39 957,00	0,00	76 639,00	76 639,00	76 639,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	76 639,00
---	-----------

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 237,33		17 840,39	17 840,39	17 840,39
TOTAL		4 967,33	0,00	45 140,39	45 140,39	45 140,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	31 498,61
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	76 639,00
---	-----------

8. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance,
Corinne PAYSSERAND

Le Maire,
Georges DUPUY